

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module 2026-2027 **Cadres éthique, déontologique et juridique de l'intervention**

Code T.TS.SO352.F5.F.26	Type de formation * ☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres		
Niveau ☒ module de base ☐ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module ☒ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☐ semestre de printemps ☒ semestre d'automne ☐ module sur 2 semestres automne et printemps ☐ Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 6 ECTS	Langue ☐ allemand ☐ anglais ☒ français
---------------------------------	---

3 Prérequis

☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences selon plan d'études :

Principales:

- 1 : Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action
- 5 : Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques au niveau local, national et international

Secondaires:

- 6 : Communiquer de manière claire et adéquate oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés
- 4 : Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action

Finalité et objectifs généraux d'apprentissage :

- **Finalité** : Les étudiant-e-s sauront mobiliser les méthodologies et des repères juridiques, déontologiques et éthiques pertinents.

- **À la fin du module**, les étudiant-e-s sauront :

- Identifier les champs de tensions éthiques, déontologiques et juridiques dans des situations pratiques.
- Analyser des situations emblématiques/pratiques à l'aide des méthodologies et démarches de la pensée critique et de la délibération éthique en tenant compte des repères juridiques pertinents.
- Argumenter en mobilisant des sources de savoir multiples.
- Évaluer les implications et enjeux des positionnements retenus pour soi et pour l'ensemble des acteurs et des actrices impliqué-e-s.

5 Contenu et formes d'enseignement *

A partir de situations emblématiques, les étudiant-e-s seront amené-e-s à réfléchir en articulant différentes grilles de lectures, cadres d'appréhension de la réalité, concepts et théories provenant de plusieurs champs : juridique, éthique, déontologique et pensée critique. Plus particulièrement, le module abordera, entre autres, les droits fondamentaux, les droits humains et de la personne à la lumière de la constitution et d'autres lois ou cadres juridiques pertinents. Il présentera les valeurs et principes constitutifs du travail social à la lumière de ses visées, le code de déontologie, quelques principes et théories éthiques ainsi qu'un modèle et des outils de délibération éthique. Par l'expérimentation d'une méthodologie du raisonnement critique, les travailleurs et les travailleuses sociaux-ales en formation seront amené-e-s à déconstruire des évidences liées à leur pratique, à questionner les discours dominants et à se positionner. Le module adopte une approche de co-construction progressive, où le travail personnel et/ou en groupe (réflexion, lectures, exercices, participation active) joue un rôle prépondérant. Les apprentissages se feront en partie par le biais d'ateliers interactifs, étayés par des cours en plénum ainsi que des travaux pratiques encadrés.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'examen s'effectue en principe en groupe et portera sur l'analyse d'une situation emblématique (vignette). Il comporte deux parties. Dans la première partie, les étudiant-e-s fourniront un texte écrit qui relève les enjeux et présente une analyse de la situation d'un point de vue juridique (délai de soumission du texte écrit : 14 décembre 2026 à 17h00). Dans la deuxième partie, les mêmes groupes d'étudiant-e-s passeront un examen oral (soit le 28 janvier 2027 le matin, le 3 février 2027 l'après-midi, le 4 février 2027 la journée ou le 5 février 2027 la journée) de 45 minutes qui présentera les enjeux et les réflexions en lien avec la vignette en utilisant les méthodes, les modèles et les démarches de la délibération éthique et de la pensée critique. Un binôme d'évaluateurs/trices ou un-e évaluateur/trice et un-e assesseur-e présideront l'examen.

Les travaux déposés sur Moodle sont systématiquement et automatiquement analysés par le logiciel antiplagiat Compilatio.

Les consignes précises pour les deux parties de l'examen seront à disposition sur cyberlearn.

Les points obtenus dans les deux parties de l'examen sont cumulés. Les étudiant-e-s obtiennent la suffisance avec 60% des points qu'il est possible d'obtenir au maximum. La note est individuelle. En principe les étudiant.es d'un même groupe obtiennent la même note, sauf situation particulière. Les étudiant.es doivent avoir suivi les ateliers pour pouvoir se présenter aux examens.

Les étudiant-e-s qui n'auront pas réussi l'examen pourront s'entretenir avec des évaluateurs/trices au sujet des résultats de l'examen dès le 18 février 2027 sur rendez-vous. Des renseignements plus précis à ce sujet seront communiqués ultérieurement.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
- ☒ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a. L'examen de répétition est une épreuve individuelle sur une nouvelle situation d'examen qui portera sur l'un des axes du module : soit un examen écrit à rendre pour le 7 avril 2027 pour l'axe juridique ; soit un examen oral le 7 avril le matin 2027 ou le 14 avril 2027 la journée sur l'axe éthique/déontologique OU sur l'axe pensée critique. Chaque étudiant-e va donc développer un seul axe d'analyse pour l'examen de répétition.

L'examen oral durera 25 minutes et un binôme d'évaluateurs/trices ou un-e évaluateur/trice et un-e assesseur-e présideront l'examen.

b. Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante selon les modalités prévues.

Procédure : l'étudiant-e annonce par courriel au secrétariat académique (secretariat-ts@hefr.ch), dans les 10 jours après la réception de sa note F, la modalité qu'il ou elle choisit. Passé ce délai, la modalité a) s'applique par défaut.

8 Remarques

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

9 **Bibliographie**

AvenirSocial (2026). Code de déontologie du travail social en Suisse : un argumentaire pour la pratique Berne : AvenirSocial.

Bonjour P. (2017). Introduction à la démarche éthique dans le travail social, Erès.

Gambrill, Eileen D. (2019), Critical thinking and the process of evidence-based practice, Oxford University Press.

Gonin, A., Guissard, M., Antoniadis, A., & Plante, F. (2022). Ethique et travail social. Nouvelles voies pour la pensée et pour l'action, Presses de l'Université du Québec, Collection Problèmes sociaux et interventions sociales.

Pieper, A. (2017). Einführung in die Ethik. 7. Auflage, A. Franke Verlag.

Rossiter Amy, MSW, Ed.D. (2005). Discourse analysis in critical social work : From apology to question, Critical social work: 6 (1), The First Special Issue on Spirituality, <https://doi.org/10.22329/csw.v6i1.5654>

Schäfer, Th. (2021). Ethik für die Soziale Arbeit und helfende Berufe, Verlag Barbara Budrich.

10 **Enseignant-e-s**

Afsary Alexandra
Castelli Dransart Dolores Angela
Clavel Emilie
Flühmann Christophe
Humair Frédérique
Jany Nina
Petitpierre Bastien
Prévitali Adriano
Travail personnel
Ukelo M'Bolo-Merga Marie-Christine

Responsable de module *
Dolores Angela Castelli Dransart

Descriptif validé le *
1^{er} septembre 2026

Descriptif validé par *
Etienne Jay
Responsable de filière